[illegible]

Tentative de suicide

Dans la nuit de dimanche au lundi, vers 3 heures, Marguerite Auguste, âgée de 17 ans marchande colporteur, cette domicile à [illegible], à la suite d'une discussion avec son amant s'est jetée dans la Deule, près de la porte Saint-André.

Elle en a été retirée asphyxiée et transportée à l'hôpital de la Charité.

Un vélocipédiste peu commode

Le sieur Alphonse Libouton, âgé de 28 ans, demeurant à Ypres, pratiquait un bicyclette rue de Wazemmes, lorsqu'accidentellement il renversa la dame Coquard, demeurant même rue 98, qui portait sur son bras son enfant de 5 mois 1/2.

Au lieu de s'arrêter il chercha à prendre la fuite, mais des agents le lancèrent à sa poursuite afin de lui dresser procès-verbal. Lorsqu'il fut arrêté Libouton opposa une vive résistance et injuria les agents.

Il a été déféré au Parquet.

Un domestique infidèle

Le nommé Georges Thomas, âgé de 25 ans, garçon de chambre et de cuisine, demeurant boulevard des Ecoles, 32, a été mis en état d'arrestation et déféré au parquet sous inculpation de vol de trois couverts de table au préjudice de son patron, M. Ingelemis, restaurateur, rue des Prêtres, 19.

Les sapeurs pompiers

On nous prie de reproduire la lettre suivante qui vient d'être envoyée au maire de Lille :

Annappes, le 4 mai 1896.

Monsieur le Maire,

Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien transmettre à M. le commandant Druez, à ses officiers et aux pompiers de Lille, tous les remerciements des habitants d'Annappes pour la rapidité, le dévouement et l'intelligence avec lesquels ils leur ont porté secours dans l'incendie de ce matin.

M. le supérieur de l'établissement des Frères me charge de vous faire savoir qu'il compte venir vous remercier personnellement et vous remettre, comme témoignage de sa gratitude, la somme de cent francs pour la caisse de secours des pompiers de la ville.

Le maire d'Annappes

DANS L'INTÉRÊT de votre SANTÉ

Ne prenez jamais d'autre **apéritif** que l'excellent

BANYULS TRILLES

au Vin vieux de **BANYULS** et au **QUINQUINA** et faites-en un usage quotidien et régulier.

Il est, d'ailleurs, chaleureusement recommandé par les célébrités médicales

DANS TOUS LES CAFÉS ET LES BONS ESTAMINETS

et chez les Entrepositaires

Exiger l'étiquette sur la bouteille

Savon des princes du Congo

le plus parfumé des Savons de toilette

25 grands prix — 90 Médailles d'or

LE NORD

CROIX. — *Une manifestation socialiste* — Une importante manifestation a eu lieu hier soir à Croix. Plus de 500 citoyens, musique en tête, munie de lanternes vénitiennes, sont allés porter des bouquets aux élus socialistes.

Pendant la soirée, de nombreux chants socialistes ont été entendus.

TOURCOING

Les grèves

Une nouvelle grève a éclaté hier à l'établissement Paul et Emile Toulemonde.

Environ 350 ouvriers mécontents du renvoi d'un de leurs camarades, coupable d'avoir fêté le 1er Mai et d'avoir eu une discussion à ce sujet avec un autre ouvrier de la fabrique ont cessé le travail.

Ils ne réclament aucune augmentation de salaires, mais demandent le renvoi de l'ouvrier qui, selon eux, est cause de la querelle en question.

Dans les autres établissements en grève, et ils sont nombreux, la situation n'a pas changé dans la journée d'hier.

Accident mortel en gare

Le nommé Martinache Gaston, âgé de 18 ans, demeurant à Fives et travaillant avec son père en gare de Tourcoing est tombé hier matin sous les roues d'une machine en manœuvres. Les roues lui ont passé sur le corps et le pauvre garçon est mort quelques instants après dans le bureau du chef de gare où il avait été transporté.

Un forcené

Dimanche soir, vers 6 heures, le sieur Turpin, tenancier de la buvette de la « Coopérative » rue de Tournay, devait se rendre dans la boulangerie où l'appelait un service imminent lorsque le chauffeur-conducteur de la machine, le nommé Hoan Pontville, qui était ivre, voulut empêcher Turpin de pénétrer dans les bâtiments.

De plus en plus surexcité par la buse Pontville saisit une barre de fer et en asséna un coup terrible sur la tête de Turpin. Son coup fait, le forcené se rendit au commissariat de police où il déposa lui-même une plainte contre sa victime.

L'« Avenir » dans son numéro d'hier trouve plaisant d'insinuer que Turpin était de mauvaise humeur en présence des premiers résultats des élections ; ce confrère ne doit cependant pas ignorer que la scène s'est passée à 6 heures alors qu'aucun résultat n'était connu.

L'état de Turpin est assez grave, il a des os du nez fracturés et porte des ecchymoses sur le côté gauche de la tête.

Cette affaire aura des suites.

Assemblée générale du Parti ouvrier

Les membres du Parti ouvrier sont convoqués en assemblée générale pour ce soir huit heures, à la Brasserie Sociale rue de Flaze.

Présence de tous indispensable.

Aux peintres et Vitriers

Ce soir à 8 heures réunion des ouvriers peintres et vitriers de Tourcoing, à l'estaminet du Trocadéro rue de Roubaix.

Ordre du jour : lecture des règlements et statuts du syndicat en formation. — Nomination des membres de la commission

PAS-DE-CALAIS

[illegible] LOOS-EN-GOHELLE. — *Grande vexation.* — M. le maire expliquera-t-il pourquoi le portier Dercourt qui ne faisait pas partie de l'ancien Conseil municipal et est simplement électeur était assis à ses côtés dimanche pendant le scrutin.

Un groupe d'électeurs

LENS. — *Le docteur Gosselin.* — Quel avortement chez docteur Gosselin !... Nous sommes loin de vos prévisions ... Jusque vous annoncez que toute votre liste sauf comptait parmi ses candidats, la fine perle de Wagon, maire révoqué, passerait au premier tour avec plus de 900 voix de majorité et voilà que la liste ouvrière en tête de laquelle se trouvait notre ami M. Pruger négociant, arrive bien avant vous.

Vous rendez vous compte de la mauvaise besogne que l'on vous a fait accomplir et maintenant que vous avez doré la mesure de votre force, savez-vous à quoi cette épreuve a servi ?

A faire constater à la Compagnie des mines de Lens qu'elle s'est trompée vous croyant influent tout en lui faisant voir aussi qu'elle fait erreur si elle croit pouvoir repêcher M. Wagon.

Si vous êtes homme de parole nous allons bientôt en juger, car dimanche soir durant le dépouillement, vous avez juré que si vous n'étiez pas élu au premier tour que vous ne vous représenteriez plus ajoutant d'ailleurs c'est un peu contre mon gré que j'ai posé ma candidature.

Nous verrons si vous aurez plus de parole que votre ami Wagon.

Le grand moyen Wagon. — Parlons du grand citoyen Wagon et disons que dimanche n'étant installé à une table de dépouillement il s'est vu appliquer une mesure qu'il a prise lui même il y a quelque temps lors de l'élection d'un délégué mineur.

Les candidats, disait-il alors, n'ont pas le droit de prendre part au dépouillement.

On a donc appliqué hier à M. Wagon cette mesure et elle a vexé beaucoup l'ex maire révoqué qui, pour prouver sa mauvaise humeur, s'est mis à tirer sur sa barbe (tire mon vieux et que l'honnêteté revienne).

Les électeurs présents ont profité de cet incident pour lancer à la face de M. Wagon une série d'épithètes peu agréables et voyant que la majorité lui était hostile, le maire révoqué jugea prudent de disparaître momentanément.

En voilà encore un qui croyait passer haut la main, n'avait-il pas fait distribuer des circulaires disant : « Cet homme qui a tant souffert (le chérit) a le droit de » demander à l'opinion publique une sorte » de réparation (Oui va !) Wagon a-t-il » mérité un tel calvaire ? Si c'est non, vo- » tez pour lui (va voir si ça vient mon » vieux). »

Est ce bien ? est-ce torché ? faire pareille réclame pour obtenir 780 voix sur 2889 votants c'est mince, mais c'est encore 780 de trop.

Dans l'urne l'on eut dû n'en trouver qu'une seule au nom de Wagon, la sienne, car les gens de sa sorte ne votent point.

Les résultats. — Cinq listes se sont disputées les suffrages des électeurs, un seul candidat, M. Bauduin, médecin, qui se trouvait sur plusieurs de celles-ci a été élu.

— M. Bollaert, ancien ingénieur des mines, reste sur le carreau, il ne s'en consolera pas.

Nous donnons, d'autre part, les résultats pour trois listes

GIVENCHY-EN-GOHELLE. — *La veste à Detournay.* — Un proverbe dit : *tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se brise* et, nous nous disons : *tant un maire commet de gaffes qu'enfin on le brise.*

C'est ce qui vient de se produire dans la commune de Givenchy où M. Detournay, qui trônait depuis dix-neuf ans à la mairie, vient lui et sa clique de mordre la poussière.

Bravo électeurs de Givenchy vous avez enfin secoué le joug réactionnaire du maire et brave les foudres de son acolyte le curé, vous avez enfin envoyé des républicains au conseil municipal ; c'est bien, bravo ! bravo ! et vive Givenchy !

Nous pourrions ajouter et vivant les ouvriers ! car il ne faut pas se le dissimuler c'est en grande partie, grâce à leur appoint que sa majesté Detourna) est par terre.

Allons, pleurons sur son triste sort.

Mouvement Ouvrier

Section fabloise. — Mardi 5 mai 1896, à 8 heures 1/2 du soir, réunion générale, à la Maison du Peuple

A 8 heures, réunion à la commission administrative. Ordre du jour : Attitude du Parti au second tour de scrutin.

LOOS. — *Comité central.* — Le comité central se réunira mercredi 6 mai, à 8 heures du soir, rue Carnot, 19.

Ordre du jour : Bilan du ballottage. — La distribution des bulletins.

ARMENTIÈRES. — *Importante réunion de la section du Parti ouvrier.* — Ce soir, mardi à 8 h. 1/2, réunion importante de la section au local habituel. Le délégué au Conseil fédéral rendra compte de son mandat. Décisions importantes à prendre. Présence indispensable.

MASON

DEWACHTER FRÈRES

LILLE, 6 et 8, rue de la Gare, 6 et 8, LILLE

Mise en Vente de VÊTEMENTS

POUR

1re COMMUNION

Nos **Vêtements de Communion** se recommandent par leur cachet spécial et distingué. Ils ont acquis une supériorité que personne ne peut contester après avoir vu notre magnifique EXPOSITION de Vêtements, que renferment nos vitrines de la rue de la Gare, 6 et 8.

APERÇU DES PRIX :

COSTUMES COMPLETS 1re Communion forme veston droit, ou piqué, bordés fin, en beau corskrow pure laine, doublés satin Chine, depuis. Les trois pièces **25f**

COSTUMES COMPLETS 1re Communion forme veston droit, avec raccords soigneusement recouverts soie, modèle riche corskrow ou belle serge pure laine, depuis. Les trois pièces **38f**

COSTUMES COMPLETS 1re Communion en drap noir de Sedan, tapeline, vrai de pendes, etc., forme veston depuis. Les trois pièces **30f**

COSTUMES COMPLETS 1re Communion formes moking, chale ou revers, belle faille soie, peigné, corskrow serge, etc. depuis. Les trois pièces **48f**

Grand choix de Brassards de Cordelières en Or et Argent

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISSES DU NORD

Audience du 4 mai.

Présidence de M. Poix, conseiller. — Ministère public : M. de Savignon, avocat général.

1re affaire. — **Vols qualifiés à Tourcoing**

Henri Mercier, 22 ans, né à Mouscron (Belgique), et Joseph De Keyser, 34 ans, né à Reckem (Belgique), sont accusés d'un vol de bouteilles de vin et de liqueurs au cercle catholique de Tourcoing ; ils reconnaissent être les auteurs du vol.

Au cours de l'instruction, Mercier a avoué avoir commis trois autres vols : deux dans le même cercle catholique en mars et en avril 1894 et l'autre en mars 1895 et dans le cabaret Richard, rue de la Croix-Rouge, à Tourcoing.

Les renseignements fournis sur les accusés sont très mauvais. Il est relevé de nombreuses condamnations en France et en Belgique : tous deux sont sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Henri Mercier est condamné à **huit ans de travaux forcés** et Joseph De Keyser à **cinq ans de réclusion**.

Défenseurs Mes Godin et Dupont fils.

2e affaire

Incendie volontaire à Wattignies

Dans la nuit du 2 au 3 avril, sur le territoire de Wattignies, au hameau dit de l'Amiteusse, une meule de blé et d'avoine non battus, située à 300 mètres environ des habitations et appartenant à M. Waymel, cultivateur à Wattignies, fut incendiée et entièrement consumée.

Le 3 avril, vers six heures du matin, les deux accusés, Eugène Fosseux, âgé de 32 ans, né à Senky, arrondissement de St-Pol (Pas-de-Calais) journalier, et Elie-Marcellin Lebel, né à Coucy-sur-Cauche (même arrondissement), tous deux sans domicile fixe, se présentèrent à la caserne de gendarmerie de Lille et y déclarèrent qu'ils étaient les auteurs de cet incendie.

Conduits au parquet de Lille, ils renouvelèrent cette déclaration et expliquèrent que, sortis du dépôt de mendicité de Mesplen (Belgique) et ramenés à la frontière française, le 5 mars 1896, ils avaient vainement cherché du travail dans toute la région du Nord, et même du côté de Paris ; ils ajouterent que se trouvant dans la soirée du 2 avril près de Wattignies, à bout de ressources, l'idée leur était venue, à tous deux en même temps, de mettre le feu à une meule de récoltes afin de se faire condamner et que, vers trois heures du matin, ayant fait choix de la meule de M. Waymel, ils y avaient mis le feu, abattu d'un côté, avec des allumettes que possédait Fosseux.

L'information a vérifié les dires des accusés et a constaté leur parfaite exactitude.

Lebel et Fosseux sont, pour ainsi dire, des vagabonds de profession ; ils sont d'un et l'autre sans domicile depuis quelques années et ne travaillent plus depuis longtemps. Les renseignements recueillis sur eux sont mauvais. Lebel a déjà subi de nombreuses condamnations.

2e affaire — **Vol qualifié à Saint-Amand**

Le 29 septembre 1895 Juliette-Hortense Conseil dite Coucil, âgé de 37 ans, née à Lille, alors domestique chez M. Dortemieux, maître de forge à Saint Amand, profita de l'absence de son maître parti à la chasse, pour lui soustraire un porte-monnaie contenant 200 fr. que celui-ci avait caché dans une boîte bouchée sur la cheminée de sa chambre à coucher. Le lendemain elle quitta alors précipitamment le pays et se réfugia en Hollande.

Arrêtée à Amsterdam, puis extradée, la fille Conseil avoua le crime qui lui était reproché.

Elle est mal notée, se livre habituellement à la débauche et a déjà subis quatre condamnations pour vol.

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Audience du 4 mai

Présidence de M. Bosques conseiller à la cour d'appel de Douai.

Ministère public, M. **Carré de Malberg** substitut.

1re affaire. — **Mœurs** (huis clos).

L'accusé est A. Doye, âgé de 31 ans, tulliste, demeurant à Calais

Doye est condamné à **dix-huit mois de prison**.

Défenseur, Me Benoit.

2e affaire — **Vol qualifié et tentative de vol qualifié.**

Les accusés sont les nommés

1° **Alfred Andouche, âgé de 25 ans**, jardinier demeurant à Saint-Martin-au-Laert.

2° Adrien Leblanc, âgé de 19 ans, vannier, demeurant à Saint-Martin-au-Laert

3° Gaston Havion, âgé de 20 ans, manœuvrier, demeurant à Saint-Martin-au-Laert.

Voici les faits qui leur sont reprochés :

Ils sont accusés de de vol avec escalade dans la maison de campagne de M. de Guelcke, de Saint-Omer, en février 1896 ; ils reconnaissent le vol de bouteilles de vin et de liqueurs.

Les trois accusés sont très mal noté : Andouche et Davion ont déjà été condamnés.

Défenseurs Me Bonnin, Lefebvre du Prey et Vallier.

Les jurés sont tombés : Andouche à cinq ans ; Leblanc à trois ans ; Davion à deux ans.

PROGRAMME DES SPECTACLES

Théâtre des Variétés. — Mardi 5 mai. — Immense succès des Thévallier, comic's danseur-excentric's

Représentation de gala et Thés, étoiles toujours électrisés.

Concert varié.

Le Cinématographe-Lumière

A la demande générale, aujourd'hui mardi 5 mai, voici le programme du Cinématographe-Lumière dont le succès va toujourpoursuivant.

1. Le Maréchal ferrant. — 2. La place des Cordeliers à Lyon. — 3. Le Repas de bébé. — 4. Le Concert. — 5. Le Jardinier. — 6. Une Partie de Trio-Frit. — 7. Démolition d'un Mur. — 8. Gros temps en Mer. — 9. Arrivée d'un train en gare.

Dimanche et Mercredi séances supplémentaires à 10 h. 1/2 et 12 h. 1/2

Entrée. — UN FRANC.

Pour détruire plusieurs appréciations qui paraissent s'accréditer, nous portons à la connaissance du public que le Cinématographe-Lumière fonctionnant 17, rue Raquemaisie, est le même que celui qui fonctionne à Paris et dans ses quatorze succursales d'Europe.

ETAT-CIVIL DE LILLE

Naissances du 4 mai 1896.

Raymonde Cailler, cour des Vaches, Office Samaille, rue Mangeron, 37. — Justine Claisse, impasse Tirlemont, 5. — Renée Bran, rue de Crequet, 26. — Emile Claisse, boulevard Victor-Hugo, 184. — Berthe Vandevelde, boulevard Victor Hugo, 197. — Eudore Martel, rue de Fives, 56. — Marguerite Ghiesmans, rue de la Barre. — **Marie Bourin, rue St-Sauveur, 99.** — Achille Wavrant, rue St-Sauveur, 39. — Julie Meuris, rue d'Iena, 53. — Rachel Coudde, rue du Faubourg de Béthune, 17. — Victor Quaghebeur, rue du Port, 86. — Marcelle Lecocq, rue Deconrouille, 31. — Madeleine Genevrier, rue d'Arras, 40 bis. — Suzanne Senaffe, rue de la Baignerie, 17. — Louise Bégbin, rue du Vieux Faubourg, 6. — Marie-Marguerite Ghesquière, place aux Bleets, 34.

Décès

Adélaïde Legrand, 27 ans, épouse de Aimé Tavernier, rue St-Jacques, petit Lycée. — Flor Méreau, 35 ans, rue St-Nicolas, 17. — August De Beir, 4 ans 9 mois, rue Bas de Wedde, 38 — Vanvaeschelve Louis, 71 ans 9 mois, époux de Barbe Kind, cité Bombaire, 9. — François Vospelte, 70 ans, époux de Césarine Hermette Stephenson, 7. — Fidèle Favier, 72 ans, rue de Hospitaux, 67. — Rosalie Houzé, 78 ans, veuve de Charles Vandewalle, cour des Sots, 8. — Angèle Cauchier, 9 jours rue du Port, 86. — Nathalie Mysoot, 74 ans, épouse de Pierre Dassonvoy, rue du Fontenoy, 51. — Jenny Thormoz, 35 ans, épouse de Léon le Boulicher, rue Raquemaisie, 79 bis. — Maria Pilate, 21 ans, rue St-Gabriel, 65. — Aurélie Verdure, 74 ans, veuve de Charles Bruger, rue St-Sauveur, 67. — Anna Kuhl, 49 ans, épouse de Hermann Breiting, boulevard Montebello, 196. — Elisabeth Meyer, 17 jours, rue du Faubourg-des-Postes, cité Delefortrie. — Jules Deschis, 70 ans, veuf de Julie Becquet, rue du Faubourg-de-Douai, 176. — Georges Dubois, 6 mois, rue à Cheques, 5.

CONVOI CIVIL

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu lettre de faire part de la mort de

Madame Aimé NEVEUX

née Flore-Louise MERIAUX

décédée à Lille le 3 mai, à l'âge de trente-cinq ans munis de considérer le présent avis comme une invitation d'assister à son CONVOI CIVIL qui aura lieu le mardi 5 mai, à 4 heures de l'après-midi.

L'assemblée à la maison mortuaire, 17, rue St-Nicaise, à 3 heures 3/4.

GUÉRISON Procédé et Cigarettes INTERNATIONAL **ASTHME** Traitement Gratuit

[illegible] LILLE

BOURSE de LILLE

DU 4 MAI

VALEURS	Cours du jour.	Ou offre.	On demande
Arbre	10.00	10.00	10000
Amiens	4400	4300	4400
Bray	19.50	19.50	19600
Bully	2300	2300	2175
Carvin	1085	1085	1005
Courrières	4855 75	4350	4300
Douchy		580	578
Douges		9900	
Escarpelle			2455
Lens 1000		358	
Lievin		1180	1170
Meurchin			
Ostricourt		420	390
Vicoigne			15000

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille. — Imprimerie du *Réveil du Nord*, 25, rue de Fives, 25.

FEUILLETON 76

LA GRANDE FLIBUSTE

PAR

PAUL DUPLESSIS

DEUXIÈME PARTIE

Nativa

— Pâlion, cher chevalier, je suis enchanté de vous revoir, dit en ce moment un courtisan superbement vêtu, qui se jeta au cou du Breton et lui donna l'embrassade de rigueur.

— Monsieur de Nocé! s'écria de Morvan.

— Lui-même, pour vous servir, cher monsieur; maintenant, je ne vous serais pas étonné à vous rencontrer ici. Il me paraît que vous n'aimez pas jugé à propos de mettre à profit mes conseils?

— Quels conseils, ouvrir?

— Je vous parle de la fête! Dubois est ici.

— Ah! ce cher abbé est ici! répéta de Morvan en pâlissant ; et où cela est-il, je vous prie?

— Je viens de le rencontrer à l'instant, accompagnant une des plus charmantes créatures que j'aie jamais vues. Une affaire qu'il est en train de terminer sans doute.

— Excellent abbé! dit de Morvan. Savez-vous bien, cher comte, que je me repens de la façon dont je l'ai traité. Si j'étais certain qu'il voulut bien les accepter, j'irais lui présenter mes très humbles excuses.

— Il vaudrait mieux ne pas le voir. — dit de Nocé ; mais enfin, puisque vous vous obstinez à rester à Paris, ces excuses, en supposant toutefois que vous vous exécutiez convenablement, sont une démarche à tenter.

— Comment, si je m'exécuterai convenablement! répéta de Morvan ; c'est-à-dire que vous me voyez disposé à toutes les humiliations imaginables! J'irai, s'il le faut, jusqu'à plier le genou! Apprenez-moi donc, cher comte, où je puis trouver cet excellent abbé ; je me sens en verve d'humilité, et je ne serais pas fâché de terminer au plus vite cette affaire.

Pendant que de Morvan parlait, de Nocé l'examinait avec attention.

— Chevalier, lui répondit-il d'un ton sérieux, il est inutile que vous essayiez de dissimuler plus longtemps avec moi! L'habitude de la cour vous manque : vous êtes encore honnête homme et vous ne savez pas mentir! Je devine aisément au jeu de votre physionomie, à votre regard brillant de colère, à vos mains qui frissent et déchirent vos gants, que vous êtes à cent mille lieues de songer à offrir des excuses à Dubois! Vous désirez tout bonnement que je vous fournisse le moyen de le joindre.

— Je vous assure, cher comte...

— Ah! chevalier, vous oubliez que je suis, quoique bien jeune, un vieux courtisan... Au reste, je vous le déclare toute franchise, je vous aurais vu descendre avec peine jusqu'à l'humiliation que j'aime à trouver, — à titre de curiosité si vous voulez, — des gentilshommes qui se respectent. Si je n'étais pas un horrible corrompu, je voudrais être un esprit ferme, honnête, énergique et hautain comme vous!... Mais revenons à la question, c'est-à-dire à Dubois. Votre intention, je ne me trompe, c'est de lui chanter pouille et de lui tirer les oreilles!

En bien! là, franchement, je conviens que, du moment où vous vous refusez à fuir, c'est là le seul parti qui vous reste à prendre.

Qui sait encore! peut-être votre impétuosité en imposera-t-elle à ce cher abbé et lui donnera-t-elle à réfléchir?

On prétend, — je reprends ma comparaison de l'autre jour, — que les vipères ne mordent jamais les lions... Soyez lion! Quant à l'abbé, je vous le donne en garantis comme tout ce qu'il y a de plus vipère!

— Avec tout cela, cher comte, s'écria de Morvan, bouillant d'impatience, — car il ne doutait nullement que la jeune femme avec laquelle de Nocé venait d'apercevoir Dubois ne fût Nativa, — avec tout cela, vous ne m'apprenez pas où je pourrai rencontrer Dubois.

— Suivez-moi, je vais vous conduire, répondit de Nocé. Toutefois, je vous demanderai la permission de m'éloigner dès que je vous aurai mis dans votre chemin.

Ce n'est pas que je craigne Dubois, Dieu sait que je ne me gênerais guère, s'il se plaçait entre un plaisir et moi, pour lui donner du coude dans les côtes ; mais je voudrais pas, en semblant prendre parti pour vous, me mettre en délicatesse avec monseigneur le duc de Chartres. Je connais rien de plus ennuyeux que ces sortes de brouilles entre princes et gentilshommes!

La diplomatie s'en mêle, l'affaire tourne majestueux, c'est intolérable! Allons, entre bras, et marchons à l'ennemi...

— A bientôt, chevalier, dit alors Legoff qui avait écouté en silence, et sans donner aucune marque d'approbation ou d'improbation, la conversation des deux gentilshommes. Vous me retrouverez devant le bassin de Neptune.

Après dix minutes de marche, de Nocé s'arrêta, et se plaçant derrière un arbre :

— Voyez-vous cet homme qui nous tourne le dos, dit-il au chevalier en lui montrant du doigt une personne éloignée d'environ trois cents pas ? c'est Dubois... Bonne chance!

L'endroit désigné par le geste de Nocé était la lisière de ce petit bois qui commence à l'entrée du canal et ombrage tout le parcours.

Au moment où de Nocé se disposait à retourner à la fête, tandis que de Morvan s'éloignait à grands pas en sens inverse, un nouveau personnage entrait en scène.

C'était un jeune seigneur à la figure la plus intéressante, à la tournure la plus svelte et la plus dégagée, au costume le plus riche et le plus élégant qu'il soit possible d'imaginer.

— Tiens! c'est toi de Nocé, dit-il en apercevant le courtisan. Ma foi, cher ami, je n'ai pas le temps de m'arrêter à causer! Dubois m'attend en compagnie de l'amour.

— Bonne chance, monseigneur! répondit froidement de Nocé. Ma foi, ajouta-t-il en s'éloignant, ce pauvre chevalier me fait presque de la peine. C'est un garçon plein de cœur et d'honnêteté, qui doit aimer sincèrement. Et qui sait! ajouta de Nocé avec un soupir involontaire, l'amour véritable présente peut-être, ainsi qu'on le prétend, des douceurs réelles et que je ne connais pas!

Lorsque de Morvan ne fut plus qu'à une vingtaine de pas de l'endroit où se tenaient Dubois et Nativa, il comprit, malgré sa colère, que sous peine de jouer le rôle ridicule d'un jaloux furieux, il devait modérer la vivacité de sa marche et se composer un maintien.

Il s'arrêta un instant, répara tant bien que mal le désordre de sa toilette, et se mit à avancer de l'air indifférent et distrait d'un désœuvré qui se promène pour tuer le temps.

A peine avait-il pris cette nouvelle allure, qu'il vit l'abbé se rapprocher de Nativa et lui parler à l'oreille.

Alors, oubliant sa résolution, il s'élança avec l'impétuosité du tigre et vint tomber en cinq ou six bonds, devant la jeune fille et Dubois.

Il fallait que la figure du gentilhomme reflétât quelque chose de la douleur et de la rage qui le mordaient au cœur, car Nativa poussa une exclamation d'effroi et les joues de l'abbé se couvrirent d'une pâleur mortelle.

— Mademoiselle, savez-vous avec qui vous causez en ce moment? s'écria de Morvan, sans même songer à expliquer son intervention, et en désignant par un geste plein de mépris et de fureur l'ex précepteur du duc de Chartres.

— Avec M. l'abbé Dubois que mon père estime fort, monsieur! répondit Nativa. Quant à votre manière de m'interroger et de vous présenter, permettez-moi de vous faire observer, chevalier de Morvan...

— Il s'agit bien de politesse et de banalités! reprit violemment le gentilhomme, il s'agit, mademoiselle de votre bonheur!

— De mon bonheur, chevalier?

— Oui, Nativa, je le répète, de votre honneur! Vous ignorez qu'une parole échangée avec ce misérable Dubois, dont tant sa réputation est odieuse, pour vous compromettre à tout jamais.

— Chevalier, vous croyez en ce moment insulter un homme, et c'est une femme que vous outragez!...

— A Dieu ne plaise! je vous sauve votre tout.

(A suivre.)